

1929 - 1933 LES PREMIERS PAS DU CINÉMA

Dans les années 1920 l'essor du cinéma muet

Dans les années 1920, la conjonction de plusieurs facteurs enrachine le cinéma dans les campagnes. Les autorités religieuses, qui condamnaient dans un premier temps ce divertissement souvent dominical, en réalisent l'intérêt éducatif et en deviennent des promoteurs. Conjointement les patronages religieux et laïques, les associations politiques locales, ou encore les écoles s'équipent de projecteurs, faisant prospérer aux côtés du film commercial un cinéma éducatif, non-marchand, dédié à l'édification des populations scolaires et adultes.

En 1929, on atteint 4 039 salles de cinéma en France dont 186 à Paris. On note de grandes disparités entre les villes, la province et les territoires ruraux. À côté des grands palais des cinémas urbains, beaucoup de petits cinémas modestes sont apparus jusque dans les villages : le cinéma devient un lieu de rencontre, d'intégration linguistique et culturelle.

Les années 1920 et les cinémas itinérants

Si les villes voient se construire des salles de cinéma dès les années 20, dans les campagnes le cinéma est d'abord accueilli dans des salles des fêtes, des salles de patronage, voire parfois des cafés. On vient assister à « une séance de cinéma » proposée par des projectionnistes itinérants.

Ainsi bien avant les débuts du cinéma des Jongleurs en 1929, les habitants de la Guerche avaient déjà eu l'occasion d'assister à des projections cinématographiques. Dès les années 1923, et jusqu'en 1933, on trouve trace de l'activité d'un cinéma itinérant, le Cinéma Courtois, créé par un habitant de la Guerche, monsieur Julien Courtois. Le cinéma est alors une attraction, un spectacle. Ainsi le Cinéma Courtois proposait des projections dans les salles des fêtes de nombreuses communes (La Guerche, Rénazé, Martigné-Ferchaud, Loiron, Meslay-du-Maine, Chateaugiron, Janzé...). Et dès avril 1932, il proposait des séances de cinéma parlant. C'est un cinéma forain, itinérant, qui rayonnait sur un petit territoire avant que le réseau de salles de cinéma rurales ne se constitue.

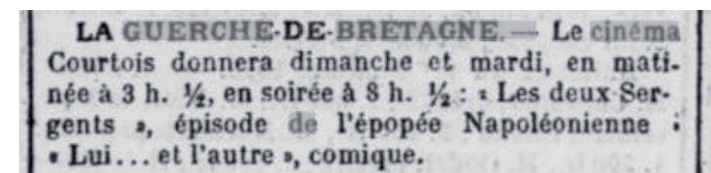
On trouve d'ailleurs la trace d'une « séance de cinéma » au Patronage de la Guerche par un projectionniste itinérant en mars 1928, soit un an et demi avant que le patronage ne s'équipe de son premier projecteur.

Le cinéma paroissial : familial moral et catholique

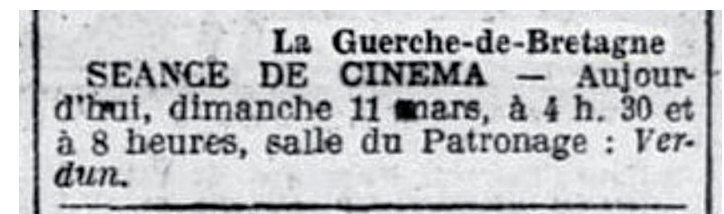
L'intérêt de l'Église pour le cinéma remonte pendant l'entre-deux guerres : la presse catholique, les bulletins paroissiaux, les organes d'information des patronages envisagent le cinéma sous l'angle moral et éducatif.

Un débat s'instaure entre ceux qui sont hostiles par principe au cinéma et les partisans de la création d'un cinéma catholique, qui projetterait des œuvres saines et édifiantes. Ceux-là souhaitent l'intégration du cinéma dans les patronages pour en faire un cinéma de qualité, familial moral et « catholique ».

L'encyclique *Vigilanti cura* entérine ce retournement en 1936, en affirmant que le cinéma n'est pas mauvais en soi s'il respecte les bonnes mœurs.



L'Ouest Éclair 23 septembre 1923



L'Ouest Éclair 11 mars 1928

1929 - 1933 LES PREMIERS PAS DU CINÉMA

Le cinéma rural : un projet du ministère de l'agriculture

Développer un circuit de cinéma dans les zones rurales en France entre les deux guerres est un projet impulsé par le ministère de l'Agriculture dans le but de diffuser une culture républicaine, de promouvoir une agriculture moderne, tout en luttant contre l'exode rural.

Ainsi les années 1920 voient la création d'une section cinématographique au ministère de l'Agriculture, le lancement d'un système de subventions aux communes pour l'achat du matériel, la constitution d'une cinémathèque et le lancement d'une collection de films pédagogiques qui valorisent la paysannerie et encouragent le retour à la terre.

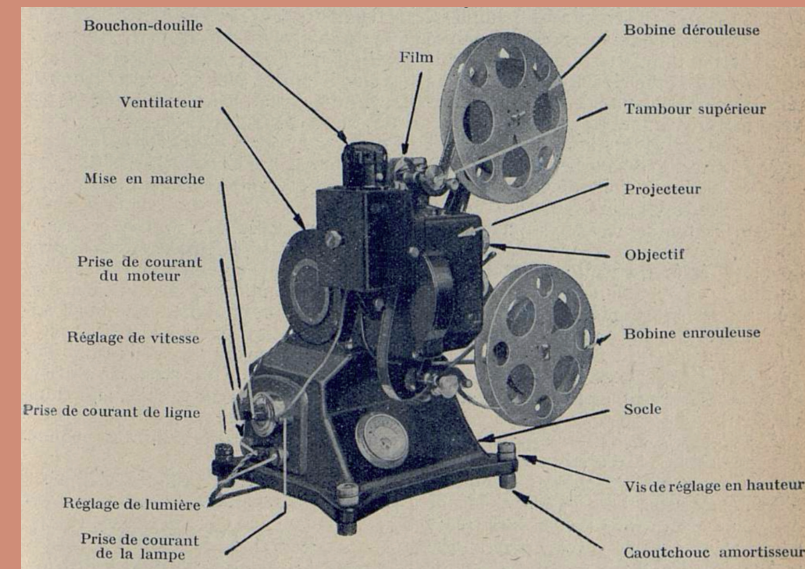
Le cinéma rural constitue un nouveau type de pratique culturelle dans les villages. Avec les fêtes, les veillées, les tournées de forains, le cinéma fournit un lieu de rassemblement de la communauté. À la différence des autres activités collectives, le cinéma permet de voir au-delà des confins du village et ainsi de découvrir l'existence d'un autre monde.

Le projecteur PATHÉ RURAL

Au milieu des années 1920, Pathé, guidé par la politique du ministère de l'agriculture, met au point le projecteur Pathé Rural. Léger et itinérant, il est commercialisé à partir de 1928 et il s'impose dans les communes de moins de 5000 habitants, notamment dans les petites salles de patronage. Le projecteur Pathé Rural est vendu autour de 3.650 francs.

Le Pathé-Rural est destiné aux petites exploitations. Les films sont diffusés dans les villages, dans des villes moyennes, dans des salles fixes ou dans des lieux exploités par des itinérants. En 1929, plus de 5 500 petites villes et communes sont concernées.

Le Pathé-Rural permet de projeter des copies sur des pellicules ininflammables d'une largeur de 17,5 mm, soit la moitié du format standard 35mm. Il présente de nets avantages, par rapport au format 35 mm plus répandu : le projecteur est moins lourd, moins cher et facilement manipulable, il exige un recul moindre et s'adapte donc plus aisément aux espaces disponibles. L'appareil diffuse des films sortis un ou deux ans auparavant sur les écrans des grandes villes et en propose des versions réduites.



1929 - 1933 LES PREMIERS PAS DU CINÉMA

1929 : le cinéma muet arrive au Patronage de la Guerche

Le cinéma muet est apparu au Patronage de La Guerche de Bretagne en 1929 à l'initiative de l'Abbé DUPAS qui achète avec ses propres deniers un appareil de projection PATHE-RURAL pour le prix de 6 120 francs ; l'association devant lui rembourser cette somme sur le bénéfice.

A cette époque, le cinéma se situait déjà dans la salle du patronage, 2 Rue des Sablonnières, qu'il occupe aujourd'hui. La salle est rudimentaire, quelques bancs, un drap tendu et un pianiste pour l'animation musicale des films.

L'arrivée du cinéma fut un événement dans la mesure où l'association se dotait d'une dimension culturelle. Les projections restent des moments rares qui constituent des événements dans la vie locale.

Le cinéma est alors une animation saisonnière, proposée entre octobre et mars, les projections sont assurées le dimanche à 16h30 et à 20h30. 7 séances l'hiver 1929/1930, 11 séances entre 1930/1931, 14 séances entre 1931/1932, 12 séances entre 1932/1933.

1931 : dimanche 6 février 16h30 : « Le passager » comédie dramatique en 6 parties.

1931 : dimanche 11 octobre 20 h : « Michel Strogoff » aventures d'après l'œuvre de Jules Verne.

1933 : dimanche 8 janvier 16h30 : « La belle insurgée » drame d'aventures en 7 parties

1933 : dimanche 19 février 16h30 : « La vestale du Gange » drame en six parties et un comique en deux parties.

1931: le cinéma au théâtre de l'Union philharmonique

En 1931, est créée à la Guerche par monsieur Arondel une autre salle de spectacle : le théâtre de l'UNION. La salle propose des concerts, des pièces de théâtre mais aussi des séances de cinéma. Les deux salles ont alors des programmations différentes : cinéma familial paroissial d'un côté et cinéma progressiste de l'autre.

PATRONAGE DES JONGLEURS.
— La première séance de cinéma, à la salle des Jongleurs aura lieu dimanche prochain, à 20 heures. L'entrée de la salle sera ouverte à 19 h. 30. Le prix des places sera uniformément de 3 francs pour les grandes personnes et 1 fr. 50 pour les enfants.
Comme ouverture de saison, la direction présentera un des plus beaux films de Pathé-Rural : *Michel Strogoff*, grand film d'aventures, d'après le célèbre roman de Jules Verne.

Ouest Éclair 4 octobre 1931



1929 - 1933 LES PREMIERS PAS DU CINÉMA

Le cinéma parlant

Au début des années 1930 s'ouvre une période de mutations, introduite par la crise économique de 1929, l'arrivée massive de films hollywoodiens et l'essor du cinéma parlant. L'industrie se réorganise sous domination américaine, bien que le parlant redynamise les productions françaises ou italiennes. Après Buster Keaton et Charlie Chaplin, Mickey Mouse et les Marx Brothers deviennent des figures culturelles connues partout en Europe.

Ces nouveaux produits démodent le répertoire existant et sont attendus des spectateurs. Les salles sont sonorisées et les projecteurs adaptés. Le monde rural s'intègre pleinement à cette culture de masse. Les contenus, les formats, les séances se standardisent à la campagne comme à la ville, le prix moyen des places baisse et la fréquentation cinématographique ne cesse de croître jusqu'à la fin des années 1950.

1933 : le cinéma parlant au Patronage des Jongleurs

En 1933, l'association des Jongleurs procède à l'acquisition d'un nouvel appareil de projection Pathé Junior, doté d'une bande son et engage des travaux d'aménagement et d'embellissement de sa salle.

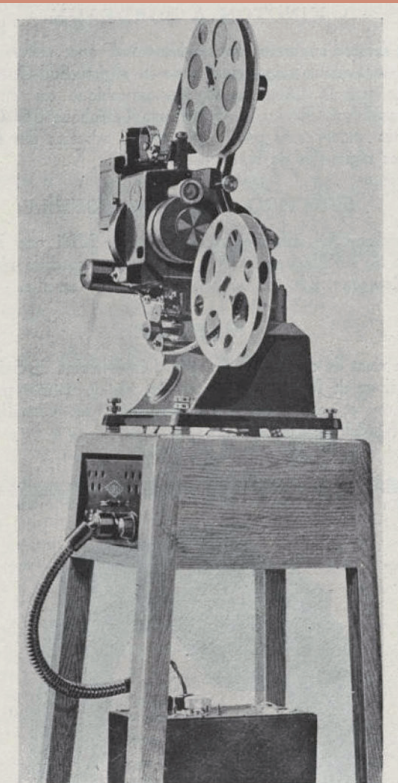
L'appareil de projection PATHE-JUNIOR sonore est acquis au prix de 26 491 francs, financé par un don du curé de l'époque (5 000 francs) et aux moyens de quêtes. Tout le monde attendait de bons résultats, ils s'avéreront au-dessous des espérances. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, ce ne sont que de petits bénéfices.

Le projecteur PATHE JUNIOR

A partir de 1933, le Pathé Rural devient sonore sous le nom de Pathé Junior. Le projecteur est adapté aux nécessités du parlant par l'adjonction d'un lecteur de son.

Au début des années 1930, le circuit est sonorisé. Bien que le format 17,5 mm soit interdit en 1940 par l'occupant, le circuit Pathé-Rural persiste au format de film 16 mm jusqu'aux années d'après-guerre. Le catalogue de films parlants de Pathé est ainsi largement diffusé.

De Fanfan la tulipe à Poil de Carotte, il diffuse des films de tous genres et fait connaître à des milliers de spectateurs les cow-boys Fred et Jim, Charlot, Mickey et Rintintin. Les films, qui sont diffusés quelques mois après leur sortie dans les salles d'exclusivité sont remontés, parfois censurés et leur longueur est réduite à quelques bobines. Jusqu'au milieu des années 1940, plus de 500 programmes différents seront proposés.



Le Pathé Rural Sonore.

1929 - 1933 LES PREMIERS PAS DU CINÉMA

Le 15 octobre 1933 : premier cinéma parlant au Patronage des Jongleurs

L'inauguration du cinéma parlant au patronage a lieu le dimanche 15 octobre 1933 avec la projection du film Gloria.

Deux séances sont organisées à 16 h 30 et à 20 h 30. Prix des places 5 F en premières et 4 F en seconde, enfants 2 F.

La location des places se fait à la porte de la salle une demi-heure avant la séance.



Gloria

Gloria est un film germano-français réalisé par Hans Behrendt et Yvan Noé, sorti en octobre 1931.

Mère d'un petit garçon, Véra demande à son mari, Pierre un aviateur célèbre, de ne plus se livrer à des acrobaties où il risquerait la mort par plaisir. Pierre y consent à contrecœur et c'est son ami Bob qui remporte un trophée au cours d'un meeting. Or, Véra, qui n'a jamais voulu connaître le baptême de l'air avec son mari, se laisse emmener en avion par Bob. Pierre l'apprend, il part aussitôt pour un raid de longue durée au-dessus de l'Atlantique. Après des heures d'angoisse, Véra apprend que son mari a réussi à atteindre New-York. À son retour, elle l'accueille en vainqueur.

L'intrigue prend pour contexte les meetings aériens en vogue dès 1906 où les as de l'aviation venaient risquer leur vie pour ravir un public en quête d'émotions fortes et encore épaté par ces curieuses machines volantes. « Gloria » est la sixième apparition de Jean Gabin sur les écrans, ici dans un rôle secondaire où il est Robert, mécanicien de Pierre (André Luguet). André Luguet lui-même ancien pilote de chasse durant le conflit mondial est à l'époque un acteur de théâtre (Comédie Française de 1925 à 1929) et de cinéma (depuis 1909) reconnu.

LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

INAUGURATION DU CINÉMA PARLANT AU PATRONAGE DES JONGLEURS. — Les travaux d'aménagement ne seront sans doute pas terminés, mais l'inauguration du cinéma parlant aura lieu quand même avec le film *Gloria*, dimanche prochain, à 16 h. 30 et à 20 h. 30.

Le prix des places sera naturellement plus élevé que l'année dernière où nous faisons du cinéma muet. Les premières seront fixées à 5 fr. et les secondes à 4 fr.; les enfants paieront 2 fr.

Des abonnements très avantageux seront accordés à ceux qui en feront la demande au directeur du patronage.

La location des places se fera à la porte de la salle à partir de 16 heures et de 20 heures.

Ouest Éclair
13 octobre 1933

Ouest Éclair
20 octobre 1933

LA GUERCHE-DE-BRETAGNE AU PATRONAGE DES JONGLEURS

— Le « cinéma parlant » a donc fonctionné pour la première fois, dimanche dernier. Comme la direction le pensait, car elle n'a pas sacrifié à l'aveugle les frais que nécessite une pareille installation, l'appareil a donné entière satisfaction dans la salle du patronage qui, avec quelques tentures en plus, n'aura rien à envier aux salles les plus modernes, ni comme confort, ni comme sonorité. Nous donnerons des représentations aussi souvent que le comporte le contrat passé avec la maison Pathé. Nous espérons que le public sera content et pourra se distraire sainement cet hiver, à des conditions relativement peu onéreuses, surtout si les familles veulent bien user de suite des abonnements que nous mettons à leur disposition. Les abonnés auront leurs places réservées, qui seront naturellement les meilleures. Prière de prendre connaissance des prix chez Mlle Boureau et Mme Olivry.

Dimanche prochain, séance à 16 h. 30 et à 20 h. 30 très précises. Ouverture de la salle à partir de 16 et 20 heures.

(Communiqué)